

Communauté de communes Berg & Coiron (Ardèche)

Rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2024



Préambule

Le présent rapport a pour objet de présenter les données techniques et financières relatives au service de collecte et de traitement des déchets ménagers sur le territoire de la Communauté de communes « Berg & Coiron ».

Les articles D 2224-1 et L 2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales font obligation au Président de l'EPCI de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, destiné notamment à l'information des usagers.

Au-delà des seules obligations réglementaires, le rapport annuel devra, par son contenu et sa forme, faciliter l'appropriation par les élus du contenu du service public délivré par la collectivité et être facilement diffusable auprès d'un large public.

L'élu référent pour le service de collecte et de traitement des déchets est Pierre-Henri CHANAL, vice-président en charge de l'environnement.

Sommaire

➤ Préambule -----	2
➤ Sommaire -----	3
➤ Le territoire -----	4
➤ Le service public de gestion des déchets -----	6
➤ Les moyens matériels -----	8
➤ Les moyens humains -----	9
➤ Les faits marquants 2024 -----	10
➤ Le coût du service d'élimination des déchets -----	11
➤ Les recettes du service d'élimination des déchets -----	12
➤ L'évolution des tonnages de déchets -----	13

Le territoire

La communauté de communes
Berg & Coiron regroupe
treize communes :

- Berzème
- Darbres
- Lussas
- Mirabel
- Saint-Andéol-de-Berg
- Saint-Germain
- Saint-Gineys-en-Coiron
- Saint-Jean-le-Centenier
- Saint-Laurent-sous-Coiron
- Saint-Maurice-d'Ibie
- Saint-Pons
- Sceautres
- Villeneuve-de-Berg



Le territoire

Créée par arrêté préfectoral du 4 décembre 2003, la communauté de communes Berg & Coiron est située **à mi-chemin entre la vallée du Rhône et le bassin d'Aubenas**, en porte d'entrée nord des Gorges de l'Ardèche.

Elle culmine à près de 1 000 mètres d'altitude sur le **plateau du Coiron** et s'étend vers son point le plus bas dans la **Vallée de l'ibie**.

Organisé autour du **bourg-centre de Villeneuve-de-Berg**, son territoire compte **8 179 habitants (INSEE 2025)**.

Le territoire peut être qualifié de **rural, avec une influence touristique notable**, en particulier durant les congés estivaux et les ponts du printemps.

Il est traversé par **un axe routier majeur, la RN 102**. Pour autant, en dehors de ce corridor orienté « est - ouest », **l'habitat est majoritairement dispersé**. Ce contexte urbain se traduit à la fois par une densité relativement faible des points de collecte des déchets et des distances couvertes importantes.

5

Le service public de gestion des déchets



La précollecte OMR et emballages plastiques et métaux



*La collecte des OMR
et des emballages plastiques et métaux*

*La pré-collecte et la collecte des cartons
bruns*



La prévention



La précollecte des papiers/cartonnettes et du verre



La collecte des papiers/cartons et du verre



La déchèterie



Le transit / transport



Le traitement



6

Le service public de gestion des déchets

Ordures ménagères résiduelles



Régie

Fréquence variables selon les communes

TMB Lavilledieu

Emballages plastiques et métaux



Régie

1 fois par semaine

Centre de transfert Lavilledieu

Cartons bruns



Régie

1 fois par semaine

Revalorisation

Papier - Cartonnette



Syndicat de traitement

Centre de tri

Verre



Syndicat de traitement

Usine de traitement

Les moyens matériels



Les locaux des services techniques



660 bacs de collecte des déchets ménagers



490 bacs de collecte des emballages plastiques et métaux



4 véhicules de collecte des déchets ménagers



50 bacs de collecte des cartons bruns



40 containers de collecte du papier et des cartonnets (mis en place par le SIDOMSA)



65 containers de collecte du verre (mis en place par le SIDOMSA)

Les moyens humains



0,4 ETP du poste de responsable des services techniques est affecté au service de collecte des déchets

6,8 agents

de Berg & Coiron assurent à temps plein la collecte des déchets ménagers et des emballages plastiques et métaux

0,11 ETP d'un poste d'entretien des locaux des services techniques pour la partie collecte des déchets

0,10 ETP d'un poste de chargé de mission est affecté au service de collecte des déchets pour le développement du service



Les faits marquants de 2024



Depuis le 1^{er} avril 2024, la collecte des cartons bruns est effectuée directement par les agents de Berg & Coiron. Assurée jusqu'alors par un prestataire privé, elle est en constante augmentation, du fait de l'évolution des modes de vie. Il s'agit d'un service désormais essentiel pour la population.

L'année 2024 a également vu le lancement du tri à la source des biodéchets pour les ménages. Trois sites pilotes de compostage collectif ont ainsi été installés à Villeneuve-de-Berg, St-Pons et St-Jean-le-Centenier. D'autres suivront en 2025.

Trier contribue à limiter la production des déchets ultimes (tous ceux qui ne sont pas triés), qui coûtent le plus cher à traiter ...

Alors, tous au tri !

Le coût du service d'élimination des déchets



En 2024, le coût du service s'est élevé à 1 026 086 € TTC, dont :

521 610 € de collecte des déchets, qui comprend le salaire des agents, l'entretien des véhicules, la prestation de collecte des cartons, le renouvellement des bacs de collecte, ...

504 476 € de traitement des déchets, versés sous la forme d'une contribution au SIDOMSA, le syndicat qui traite et valorise les déchets du territoire

Soit 129 € / habitant en moyenne contre 125 € en 2023

Les recettes du service d'élimination des déchets

En 2024, les recettes du service se sont élevées à 1 068 817 €, réparties de la façon suivante :

teom
TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES



1 010 550 € de TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), payée par les propriétaires sur leur avis de taxe foncière

Redevance
spéciale
pour les professionnels



55 051 € de redevance spéciale des professionnels, payée par les professionnels selon leur activité

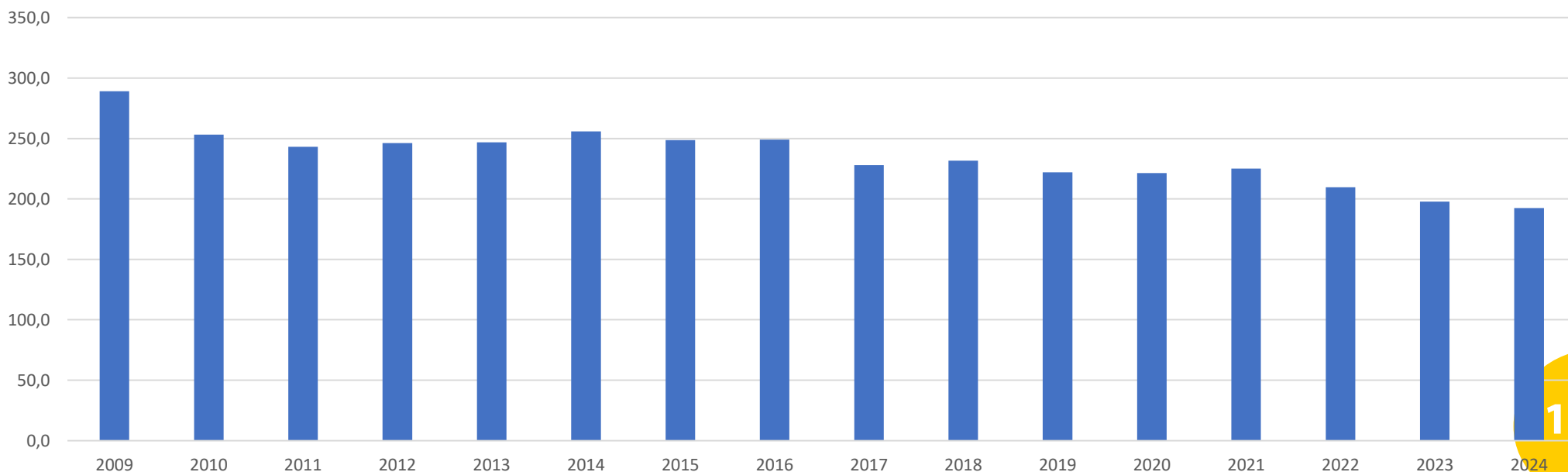
12

3 216 € de prestation de gestion des déchets
facturée à une collectivité voisine

L'évolution des tonnages de déchets

De 2009 à 2024, le tonnage de déchets ménagers résiduels par an et par habitant a diminué de 33%

Déchets ultimes par habitant (kg/ht)



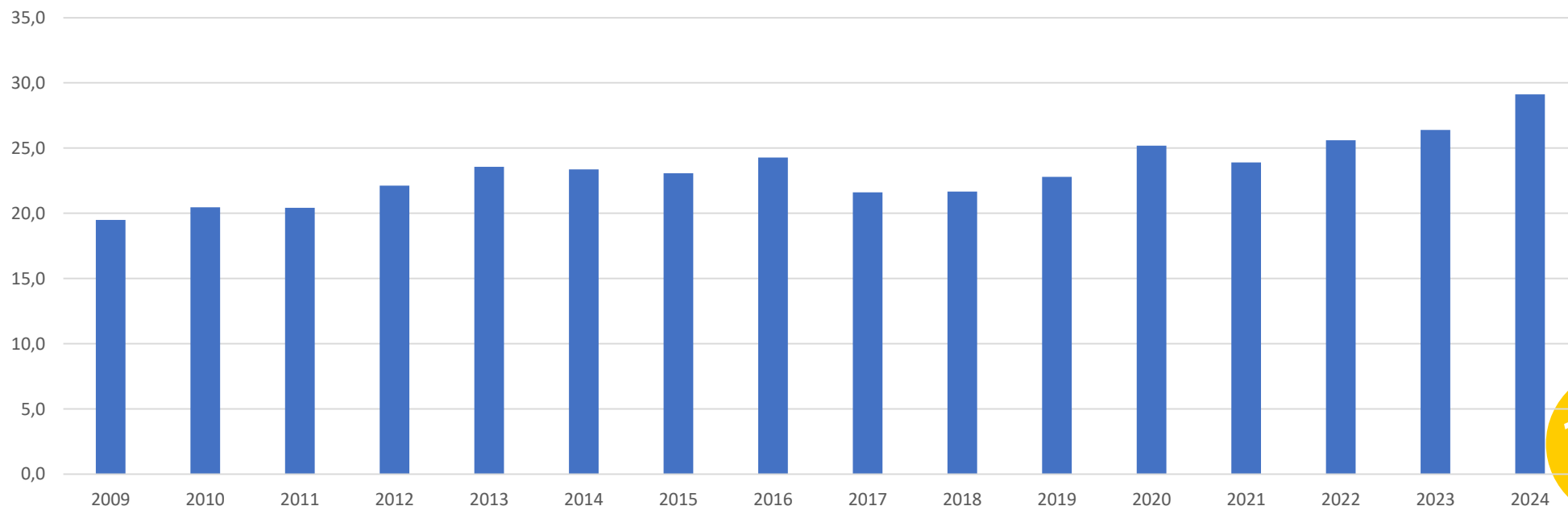
13

Depuis le début des relevés, 2024 est la 2ème année consécutive où le poids de déchets ultimes par habitant passe sous la barre des 200kg

L'évolution des tonnages de déchets

De 2009 à 2024, le tonnage des emballages, plastiques et métaux par an et par habitant a augmenté de 49%

Emballages, plastiques et métaux par habitant (kg/ht)



Depuis le début des relevés, 2024 est l'année avec le plus haut tonnage de déchets triés par an et par habitant (29 kg/an/ht)